

Publié le 21 décembre 2010

L'Alpe d'Huez joue les pionnières

Considérée comme l'une des plus anciennes stations de l'hexagone, l'Alpe d'Huez (Isère) est aussi pionnière dans le soutien aux travailleurs saisonniers. Elle a développé une politique sociale avant-gardiste dès la fin des années 60, en s'appuyant en particulier sur la Saem des Outaris, créée en 1968.



« La commune a voulu mettre en avant des logements de qualité à bas prix, malgré le surcoût de 20 % qu'engendre la construction en montagne avec des températures qui flirtent souvent en hiver avec les - 20°C la nuit », explique Yves Quacchia, directeur de la [Saem les Outaris](#), détenue à 74 % par la commune d'Huez-en-Oisans ainsi que par la [Sata](#) (Société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez), autre Sem qui gère les domaines skiables de l'Alpe d'Huez, de Vaujany, d'Oz, de Villard Reculas, d'Auris et du Grand Serre, et l'ESF (Ecole de ski français). « C'est une volonté politique de ne pas laisser les saisonniers vivre dans des camions ou dans des camping-cars, mais aussi pour que les meilleurs d'entre eux continuent à venir chez nous et pas dans les autres stations ». L'objectif semble être atteint puisque, selon les statistiques, « 80 à 90 % reviennent à l'Alpe d'Huez d'année en année ». Le résultat d'une politique sociale ambitieuse lancée à la fin des années 60.

La Saem des Outaris gère aujourd'hui au total 9 bâtiments, soit 317 logements dont 137 réservés aux saisonniers. Particulièrement dédiés à ces derniers : les bâtiments C et D du quartier des Outaris. « Le reste des logements est également des logements sociaux réservés à des habitants de la station », ajoute Yves Quacchia. Et la Saem ne compte pas en rester là. « Nous réfléchissons à un nouveau projet en cours de 3 000 m² de Shon. Un tiers sera en logement social, un tiers en loyer libre et un tiers en accession à la propriété pour les résidents locaux ». L'ouverture est prévue à l'horizon 2014.

Une politique ambitieuse que la commune est déterminée à assumer, malgré la difficulté à équilibrer le budget de logements saisonniers occupés seulement pendant les saisons d'été et d'hiver, avec des loyers bas (environ 240 euros par mois pour un studio, auxquels il faut ajouter 140 euros de provision sur charges) . « Ce sont des logements bien entretenus, avec des prestations de qualité », précise Yves Quacchia qui rappelle le rôle important des salariés saisonniers qui participent au développement de la station en travaillant dans les différents commerces, services et autres infrastructures locales telles que piscine et patinoire. Avec une capacité de 32 000 lits, la commune de 1 800 habitants veut faire face efficacement à l'afflux touristique brutal qu'elle connaît l'été, avec entre autre le passage du Tour de France, et surtout l'hiver avec « jusqu'à 100 000 personnes par jour pendant les grosses journées ».